

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > Russie & Europe orientale > Ukraine > Histoire (Ukraine) > **Comment la Grande Famine ukrainienne de 1933 est venue percuter la gauche (...)**

Comment la Grande Famine ukrainienne de 1933 est venue percuter la gauche française

lundi 3 avril 2023, par [ESCALONA Fabien](#), [GRAULLE Pauline](#) (Date de rédaction antérieure : 31 mars 2023).

France : L'Assemblée nationale a voté une résolution reconnaissant l'Holodomor comme génocide. Cet article de Mediapart analyse ce vote et la réaction des députés de gauche face à la question (différente de celle de certains eurodéputé.es...).

Les Insoumis ainsi que deux communistes ont refusé de voter une résolution de l'Assemblée nationale pour qualifier de génocide « l'Holodomor » orchestré par Staline il y a quatre-vingt-dix ans. Alors que cet épisode est toujours l'objet de controverses chez les historiens, la gauche s'est, une fois encore, montrée désunie.

Il arrive que les fantômes de l'histoire s'invitent à la table des vivants. C'est ce qui s'est passé, mardi 28 mars, entre les murs de l'Assemblée nationale. Alors que la onzième manifestation nationale contre la réforme des retraites battait son plein, une tragédie vieille de près d'un siècle a fait une entrée fracassante dans l'hémicycle et a divisé la gauche.

À l'ordre du jour, une proposition de résolution – autrement dit un texte sans conséquence concrète sur le plan législatif – visant à reconnaître que l'immense famine orchestrée par Staline entre 1932 et 1933, lors de laquelle quatre millions d'Ukrainiens et d'Ukrainiennes ont péri, devait être considérée comme un « génocide » perpétré par le régime soviétique.

C'est à la demande des autorités de Kyiv que le texte, porté par la députée Renaissance (ex-LREM) Anne Genetet, a fait le voyage jusqu'au Palais-Bourbon. Si la controverse sur la requalification en « génocide » de « l'Holodomor » (le nom ukrainien pour désigner cette mortalité de masse par la faim) n'est pas close du côté des historiens, la quasi-totalité des députés présents s'est prononcée pour reconnaître le massacre comme un génocide.

Une victoire symbolique pour Volodymyr Zelensky, qui a aussitôt remercié la France pour son soutien et a fait part, sur Twitter, de sa « reconnaissance envers les députés de l'Assemblée nationale pour cette décision historique ».

Si la résolution a réussi à mettre d'accord du Parti socialiste aux Verts, en passant par la majorité présidentielle, et jusqu'à la droite et l'extrême droite, la belle unanimité a pourtant été rompue par quelques voix discordantes. Le groupe de La France insoumise (LFI) a ainsi décidé de ne pas participer au vote. Quant aux deux seuls députés PCF qui ont fait le choix d'y prendre part, ils ont voté contre la résolution.

Une manière de refuser de se mettre politiquement « dans la roue » des dirigeants politiques ukrainiens ? Symboliquement, le vote de cette résolution revient de fait à valider un élément mémoriel central de la construction de l'identité ukrainienne contemporaine.

Au contraire, les autorités russes refusent le qualificatif de génocide et réagissent négativement à

chacune de ses reprises officielles. Quand la chambre basse allemande a reconnu l'Holodomor comme génocide le 30 novembre 2022, elles ont ainsi regretté une « diabolisation » de leur pays.

La commémoration et même l'enseignement de cet épisode tragique ont été réduits à néant côté russe. Par contraste, « les Ukrainiens se sont approprié [cette] mémoire », écrit l'historienne Anna Colin Lebedev dans *Jamais frères ?* (Seuil, 2022), « chacun cherchant dans les récits des grands-parents et les archives familiales comment leur famille avait survécu à cette période ».

Des politiques mémorielles ont été menées avec constance sur le sujet de la part de l'État ukrainien devenu indépendant. Depuis 1998, l'Ukraine rend un hommage annuel aux victimes de la Grande Famine, à chaque fin du mois de novembre. En 2008, un mémorial leur a été construit dans la capitale Kyiv. En 2006, le Parlement du pays a reconnu son caractère génocidaire. Depuis, plus d'une vingtaine d'assemblées l'ont suivi ailleurs dans le monde.

Selon le spécialiste de l'histoire soviétique Nicolas Werth, « toute collectivité en cours de reconstruction identitaire a besoin de se redéfinir, [...] de revoir son passé, en choisissant un certain nombre d'événements historiques qui vont asseoir le nouveau mythe national. Aujourd'hui, ce mythe national se construit en priorité autour de la victimisation du peuple ukrainien. Et, dans ce dispositif, l'"Holodomor" joue un rôle majeur ».

À l'heure de l'invasion du pays par un pouvoir poutinien s'attaquant en même temps à « l'Occident collectif », était-ce problématique d'accompagner cette revendication ukrainienne d'une histoire à la fois singulière et particulièrement douloureuse ? À gauche, certains le pensent. Et ils ne sont pas les premiers. En Allemagne, le parti post-communiste Die Linke s'est abstenu sur le sujet l'an dernier. En Belgique, où le débat politique a été bien plus vif qu'en France au mois de février, le Parti du travail (PTB) a choisi la même attitude.

Désaccords au sein de la Nupes

Du côté des communistes, le député du Havre Jean-Paul Lecoq a publiquement exposé plusieurs « problèmes » qui l'empêchaient de voter favorablement. Premièrement, le manque de légitimité des parlementaires face à une période de l'histoire qui ne fait consensus ni chez les historiens ni, a-t-il affirmé, chez les Ukrainiens. Deuxièmement, la question de « l'intention génocidaire », selon lui « délicate à établir », au vu du manque d'éléments sur « le dessein » de Staline à l'époque.

Autres arguments avancés : « le risque de créer une concurrence mémorielle entre les victimes de crimes contre l'humanité » ou encore « les enjeux diplomatiques » d'un tel vote. « Est-il opportun de voter ce texte qui nous rapprochera un peu plus du point de non-retour dans nos relations avec la Russie ? Si nous, Parlement français, voulons être les artisans d'une paix juste et durable entre l'Ukraine et la Russie, le vote d'une telle résolution ne semble pas adéquat », a défendu le communiste, mardi, dans l'hémicycle.

Au sein de LFI, les arguments ont été, peu ou prou, les mêmes. « On n'est pas convaincus que ce soit aux Assemblées nationales d'écrire l'Histoire, d'autant plus quand il n'y a pas d'unanimité sur la question. Pour nous, l'Holodomor n'a pas les caractéristiques d'un génocide », explique ainsi à Mediapart le député insoumis Bastien Lachaud, qui se rapporte à la définition de l'ONU du génocide de 1948.

Par ailleurs, ajoute-t-il, « reconnaître que l'Holodomor est un génocide dévalue les trois génocides établis [l'Holocauste, le génocide arménien et le génocide rwandais - ndlr], et ouvre la voie à ce que des pays puissent y recourir pour tout et n'importe quoi. Ce serait fragiliser le droit international ». Enfin, argue-t-il, « juger Staline aujourd'hui » relèverait du non-sens.

Selon Bastien Lachaud, la décision de LFI a été prise par le bureau du groupe, son instance dirigeante, puis présentée aux députés et n'aurait pas fait débat en interne. Dans l'hémicycle, il a eu beau répéter que l'absence des Insoumis signifiait un refus de « s'arroger le pouvoir d'écrire l'histoire » et non pas une remise en cause du soutien de son groupe à l'Ukraine « face à l'agression criminelle du régime de Vladimir Poutine », l'épisode a une fois encore créé le trouble au sein de la Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (Nupes).

« Même si je comprends qu'il puisse y avoir débat sur le caractère génocidaire de l'Holodomor, au bout d'un moment, il faut faire de la politique ! », estime le député EELV Aurélien Taché, corapporteur du texte aux côtés du socialiste Boris Vallaud.

Si l'écologiste déplore que l'initiative de Renaissance ait pu être en partie conduite par des « arrière-pensées opportunistes », avec pour but de marginaliser LFI, il note que ce vote - ou plutôt ce non-vote - s'explique pour partie par le « campisme » d'une certaine partie de la gauche sur les questions internationales. Certes, des avancées sur le conflit ukraino-russe ont été actées. Mais désormais, justifie-t-il, « il faut aller plus loin et dire que Poutine s'inscrit dans les pas de Staline, qu'il est un tyran qui veut "russifier" l'Ukraine ».

Une exhortation qu'ont, semble-t-il, suivie les Insoumis au Parlement européen. Le 15 décembre, la délégation des eurodéputés insoumis votait unanimement pour un texte similaire, et même plus vindicatif que celui de l'Assemblée nationale, visant à reconnaître l'Holodomor comme un génocide, et estimant « que le blanchiment et la glorification du régime totalitaire soviétique et la renaissance du culte du dictateur soviétique, Joseph Staline, ont conduit à ce que la Russie soit aujourd'hui un État promoteur du terrorisme ».

Contactée par Mediapart pour comprendre les différences de vote entre les deux groupes parlementaires du parti, la délégation insoumise européenne indique « pouvoir comprendre » la position de ses camarades à l'Assemblée, au vu des débats sur le sujets, mais assume « avoir fait le choix de privilégier l'enjeu de la condamnation des crimes de Staline et d'envoyer un signal de soutien au peuple ukrainien dans le contexte de guerre actuel ».

« Nous avons voté pour, tout simplement parce que c'est un génocide qui a eu lieu », tranche l'eurodéputé Younous Omarjee, qui peine à comprendre en quoi « qualifier de génocide un génocide » reviendrait à « banaliser l'Holocauste ».

Ce que disent les historiens (et l'ONU)

La volonté de ne pas dévaluer la qualification de génocide s'entend, mais elle n'est pas convaincante pour en dénier l'existence si les faits sont établis. Reconnaître le génocide des Tutsis au Rwanda n'impliquait pas de relativiser en quoi que ce soit celui dont ont été victimes les juifs d'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale.

Mais justement, à quel point le caractère génocidaire de la Grande Famine en Ukraine est-il controversé ? Voter sa reconnaissance poserait-il un vrai problème de rigueur intellectuelle ? Il convient en tout cas de faire la différence entre plusieurs niveaux de contestations.

Une minorité d'historiens, parfois relayés par certains militants communistes, minimisent les faits jusqu'à les nier. C'est le cas d'Annie Lacroix-Riz, par ailleurs connue pour ses thèses aux relents complotistes dans l'explication de la défaite française de 1940 - ce qui n'a pas freiné son invitation par Aude Lancelin sur le média en ligne Quartier général. L'historienne réduit l'Holodomor à une « disette de soudure », dont le caractère génocidaire ne serait qu'une « propagande » typiquement impérialiste, dans un but de calomnie du pouvoir bolchevique.

De nombreux historiens, en Ukraine mais aussi dans la sphère anglophone, soutiennent que l'entreprise de destruction stalinienne visait bien un groupe national.

« Il s'agit d'un négationnisme pur, tranche l'historien Thomas Chopard, maître de conférences à l'EHESS. Les ressorts rhétoriques sont les mêmes que dans la relativisation de la Shoah ou du génocide des Arméniens, avec un attachement à des microdétails pour arriver à des conclusions ubuesques. Le but est de nier les crimes de masse du stalinisme. »

Pour lui, il est davantage possible de discuter - « même [s'il] pense qu'ils ont fondamentalement tort » - avec un courant russe de l'historiographie, qui nie moins la gravité des faits que les spécificités du cas ukrainien. Car à partir de 1929 en Union soviétique, la collectivisation de l'agriculture suscite des désastres sur l'ensemble du territoire. Au Kazakhstan, c'est un tiers de la population qui périt. Mais alors que « Staline se moque de cette zone périphérique », selon Thomas Chopard, il se préoccupe bien plus de l'Ukraine.

Le pays est en effet situé aux portes de l'Europe, et il abrite une part significative de la production agricole et industrielle de l'Union soviétique, mais aussi une paysannerie particulièrement résistante au dictateur du Kremlin.

De ce point de vue, une très grande majorité d'historiens s'accorde sur le fait que Staline a volontairement aggravé la famine qui s'est développée en Ukraine. « Un faisceau très important de documents permet de circonscrire la responsabilité de Staline et de ses proches collaborateurs », confirme Thomas Chopard.

A-t-on pour autant affaire à un génocide ? C'est ici que la querelle peut rebondir, y compris parmi ceux qui partagent le constat d'un ciblage criminel de l'Ukraine. « Si les archives prouvent l'intentionnalité de Staline, le groupe ciblé pose question : les paysans en tant que groupe social ou les paysans en tant qu'Ukrainiens ? », résume l'historienne Alexandra Goujon dans *Ukraine, de l'indépendance à la guerre* (Le Cavalier bleu, 2021).

Selon la définition du génocide par les Nations unies, le groupe victime doit en effet être visé en fonction de son caractère « national, ethnique, racial ou religieux ». Dans les négociations à ce propos, le critère de la classe sociale avait justement été écarté sur insistance de l'Union soviétique. Quand l'historien Stéphane Courtois parle de « génocide de classe », il s'agit donc d'un étirement conceptuel allant au-delà de la catégorie juridique communément admise.

De nombreux historiens, en Ukraine mais aussi dans la sphère anglophone, revendiquent une plus forte cohérence en soutenant que l'entreprise de destruction stalinienne visait bien un groupe national.

Cette affirmation, explique Thomas Chopard, s'appuie sur un « glissement » avéré « d'une politique économique et sociale - la collectivisation de l'agriculture - à une politique nationale ». L'Holodomor s'ajouterait à la décapitation des élites culturelles, ou encore à la fin de la promotion de la langue ukrainienne, pour dessiner « un ensemble de décisions hétérogènes de lutte contre le nationalisme ukrainien ».

Même Nicolas Werth, plutôt réticent à l'usage du terme de génocide, laisse la porte entrouverte dans un récent chapitre d'ouvrage sur la question.

« Briser la paysannerie ukrainienne par la famine, écrit-il, c'était aussi briser le seul mouvement national-paysan capable de tenir tête au régime. Dans le même mouvement, Staline décima les élites ukrainiennes, qu'elles fussent communistes ou non. [...] En Ukraine, la famine fut donc intentionnellement aggravée dans le but d'éliminer en partie à la fois les paysans, colonne vertébrale

de la nation ukrainienne, qui continuaient de résister à la collectivisation, et les élites nationales. »

Une gêne récurrente sur l'Ukraine

Se refuser à dire l'histoire en tant que parlementaire est une chose, mais l'argument de l'absence de génocide, également invoqué, est déjà plus fragile ou contestable. In fine, la décision de voter la résolution promue par Zelensky est avant tout politique. Et en l'occurrence, l'absence de LFI interroge d'autant plus qu'elle s'inscrit dans une série de polémiques similaires.

En février 2022, en pleine campagne présidentielle, les députés de La France insoumise avaient refusé de qualifier de « génocide » la répression féroce contre les Ouïghours par la Chine, au motif qu'une controverse était en cours sur le sujet, certains spécialistes parlant de « génocide », d'autres préférant la caractérisation de « crime contre l'humanité ».

Alors que la quasi-unanimité des députés, du PS à Les Républicains, en passant par La République en marche, avait voté favorablement la proposition de résolution, La France insoumise, ainsi que le communiste Jean-Paul Lecoq, avaient fait cavalier seul en s'abstenant.

Il y a quelques mois, La France insoumise a de nouveau fait entendre une voix divergente à gauche lors d'une résolution sur l'Ukraine, déposée cette fois par le PS. Le texte réclamait de graver dans le marbre le « soutien indéfectible » de la France au pays de Volodymyr Zelensky, mais aussi d'« accroître substantiellement » l'aide militaire et financière fournie à l'Ukraine.

Contrairement aux groupes partenaires de la Nupes, LFI s'était abstenue, le seul vote « contre » de l'Assemblée ayant été émis par un député issu de ses rangs, Jérôme Legavre.

Les plus critiques de LFI y verront une complaisance régulière avec des régimes dictatoriaux sous prétexte de souci diplomatique, et en particulier une gêne récurrente à témoigner d'une solidarité concrète avec le peuple ukrainien. Des reproches que Bastien Lachaud balaie : « Une loi mémorielle, ça n'a rien à voir avec notre position sur l'international. »

Fabien Escalona
Pauline Graulle

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais.

P.-S.

• MEDIAPART. 31 mars 2023 à 17h35 :
<https://www.mediapart.fr/journal/politique/310323/comment-la-grande-famine-ukrainienne-de-1933-est-venue-percuter-la-gauche-francaise>

Les articles de Fabien Escalona sur Mediapart :
<https://www.mediapart.fr/biographie/fabien-escalona>

Les articles de Pauline Graulle sur Mediapart :
<https://www.mediapart.fr/biographie/pauline-graulle>

POURQUOI S'ABONNER A MEDIAPART ?

- Site d'information indépendant
- Sans subventions ni publicité sur le site
- Journal participatif
- Financé uniquement par ses abonnements

<https://www.mediapart.fr/abonnement>